

Livre

Auteur(s) : Jean, Aurélie (1982-..) (Auteur)

Titre(s) : Les algorithmes ont-ils la loi ? [Texte imprimé] / Aurélie Jean.

Editeur(s) : Paris : Editions de l'Observatoire, DL 2021. ; Paris : Editions de l'Observatoire, DL 2021.

Résumé : Après le succès de De l'autre côté de la Machine, Aurélie Jean nous entraîne dans un nouveau voyage : au cœur de nos institutions juridiques et des algorithmes qui s'y exercent. Comment la loi est-elle pensée et appliquée au temps des algorithmes ? Comment les algorithmes sont-ils utilisés au sein du système judiciaire ? Et est-il vraiment possible de les réguler ? C'est un fait : les algorithmes rythment nos vies. Ils nous aident à nous déplacer, à travailler, à nous soigner, et même à légiférer. Certains, alarmistes, diraient qu'ils sont de partout... Or, peu d'entre nous les comprennent, sans parler d'en maîtriser les subtilités. Nos dirigeants, parlementaires et nos juristes n'y font pas exception, et participent pour certains à augmenter la confusion autour de leur utilisation et de leur supposé danger... Pourtant, il est aujourd'hui nécessaire, voire capital, de comprendre le fonctionnement des algorithmes développés, mais aussi d'anticiper leur développement, de l'encadrer et de l'accompagner aussi judicieusement que justement. Une chose demeure cependant certaine : les algorithmes ne disposent d'aucune personnalité juridique face à un tribunal. En revanche, s'ils ne peuvent réellement faire la loi, ils l'influencent et en orientent désormais la pratique. Mal employés, ils deviennent une menace pour ses principes de transparence et d'équité. Bien maîtrisés, ils peuvent, au contraire, guider ceux qui la font et l'exercent afin de garantir le traitement égalitaire de chacun face à la justice. Consciente du défi qui nous attend, Aurélie Jean nous appelle à agir et propose de dompter (plutôt que de réguler) les algorithmes à travers des lois souples et anticipatrices, afin de ne rien sacrifier au progrès tout en les pensant dans la plus grande objectivité scientifique, sociale et économique. Car c'est cette même transparence intrinsèque à l'exercice de la justice qui doit s'appliquer dans le champ des algorithmes afin de permettre à chacun – du citoyen au législateur – de garantir l'harmonie, la justice et l'essor intellectuel au sein de nos sociétés.

Sujet(s) : Algorithmes ** Droit Justice prédictive Droit ** Effets des innovations technologiques Société numérique ** Droit



Exemplaires

Bibliothèque	Espace	Emplacement	Support	Cote	Utilisation	Situation	Date de retour	Consultation
Saint-Corneille	Adulte		Livre	340.1 JEA	Prêt normal	En rayon		